

**2025**

## **Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur français. Elle permet:**

- De créer son dossier de préinscription
- De trouver des informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur
- De saisir ses vœux
- De compléter son dossier et confirmer ses vœux
- De recevoir aux propositions d'admission des établissements et y répondre

**1 seule procédure**

**1 seul dossier**

**1 seul calendrier**

## Les principes clés de Parcoursup

- **Un accompagnement de l'élève à chaque étape de la procédure**, de l'élaboration de son projet d'orientation au choix de sa formation.
- **Des informations clés**, pour mieux connaître les formations, leurs attendus, les critères généraux d'examen des dossiers, les débouchés professionnels... **et faire les bons choix pour réussir.**
- **La prise en compte du profil** de chaque lycéen et le **dernier mot donné au candidat** pour choisir sa formation.
- **Des parcours de réussite personnalisés (Oui-Si) à l'université**, pour accompagner la réussite dans l'enseignement supérieur.

## Les formations accessibles via Parcoursup

### Parcoursup regroupe l'intégralité des formations du premier cycle de l'enseignement supérieur reconnues par l'État Plus de 24000 formations disponibles en 2024

- **Des formations non sélectives** : licences (y compris les LAS – licences avec option santé), les parcours d'accès aux études de santé (PASS) et les PPPE.
- **Des formations sélectives** : CPGE, BTS, BUT (Bachelor Universitaire de Technologie), formations en soins infirmier (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, diplôme valant grade de licence, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture...

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup  
> Contacter directement ces établissements pour connaître les modalités de candidature

# Le calendrier 2025 en 3 étapes

**Début Nov. 2024 > Janvier 2025**  
Je m'informe  
et découvre les formations

1

**15 Janvier 2025 > 13 Mars 2025**  
Je m'inscris pour formuler mes vœux  
**Jusqu'au 2 Avril 2025**  
Je finalise mon dossier

2

**2 Juin 2025 > 10 Juillet 2025**  
Je reçois les réponses  
des formations et je décide

3

Début  
Nov. 2024

Déc.

Janv.

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

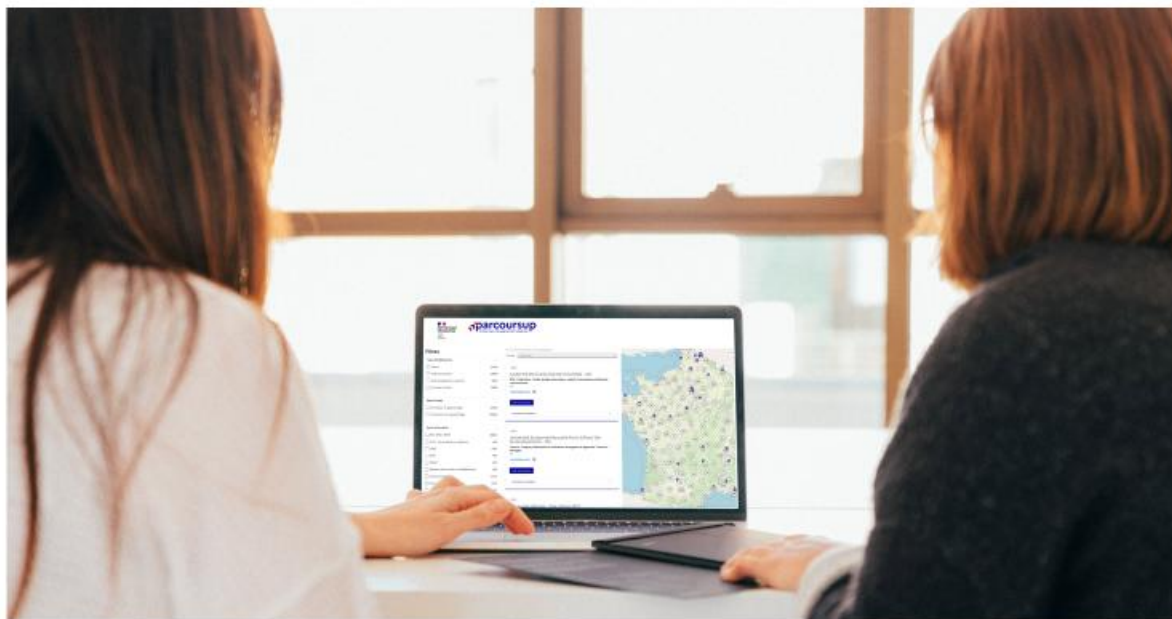
Août

Sept.

**Jeudi 13 mars :**  
Dernier jour pour formuler  
mes vœux

**Vendredi 6 juin - Mardi 10 juin :**  
Classement des vœux  
en attente

# Étape 1 : des outils pour vous aider à élaborer votre projet d'orientation



# 1

## Nov. 2024 > janvier 2025 Je m'informe et découvre les formations

### NOVEMBRE 2024 > JANVIER 2025

Pour préparer votre projet de poursuite d'études, consultez les sites utiles, notamment [avenirs.onisep.fr](https://www.avenirsonisep.fr) et [Parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr)

Au sein de votre lycée, échangez avec votre professeur principal et les personnels d'orientation.



### DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma fiche de dialogue.

*Le 1<sup>er</sup> conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.*



### 18 DÉCEMBRE

**Ouverture de la carte des formations 2025 sur [parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr)**

**24 000 formations supérieures, y compris en apprentissage, sont présentes sur la plateforme pour vous permettre de réaliser vos projets.**

Des informations pratiques sur l'établissement et la formation sont proposées : la formation est-elle publique ou privée, les frais de scolarité, les enseignements et options proposées, les dates des journées portes ouvertes, des contacts, le nombre de places disponibles, les modalités de candidature et les perspectives de poursuite d'études ou d'insertion dans l'emploi après la formation.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Plus de 9000 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://www.parcoursup.gouv.fr)

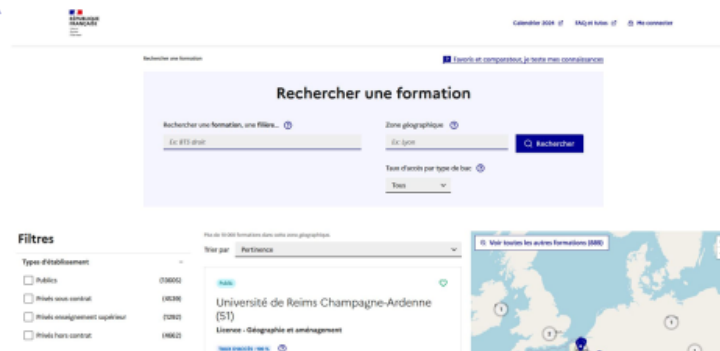
## LE BON REFLEXE : S'INFORMER



### Sur [Avenirs.onisep.fr](https://www.avenir.onisep.fr)

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers**

**En 2025**, un **nouvel environnement proposé dans tous les lycées** pour aider les professeurs dans l'accompagnement à l'orientation de leurs élèves



### Sur [Parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr) :

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **jours portes ouvertes**

**>> vous pouvez créer votre compte sur Parcoursup dès la 2<sup>nde</sup> (193 000 élèves l'ont fait en 2024)**



## LE BON REFLEXE : ECHANGER, SE PREPARER



### Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les personnels d'orientation

### Echanger avec les formations

- Les responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques

➤ *contact et dates à retrouver sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)*

### Préparez-vous avec les outils Parcoursup

- Quiz, Video-tuto, Règles d'or, Faq
- Site d'entraînement de la phase d'admission

### Des lives pour poser vos questions

Le calendrier à retrouver dans *l'espace Ressources* sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Visualiser les chiffres d'accès à la formation** : des données clés sur l'admission en 2024 et les possibilités d'accès dans la formation pour les lycéens de terminale au cours des 3 dernières années
- **Poursuivre ses études et connaître les débouchés** : des informations sur les taux de réussite, les possibilités de poursuite d'études, les taux d'insertion et conditions d'emploi des sortants de la formation
- **Contactez et échangez avec l'établissement** : contacts de référents de la formation, notamment le référent handicap



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

*Les données chiffrées présentées dans tous les tableaux et graphiques ici sont calculées pour chaque année à la fin de la phase principale d'admission, mi-juillet.*

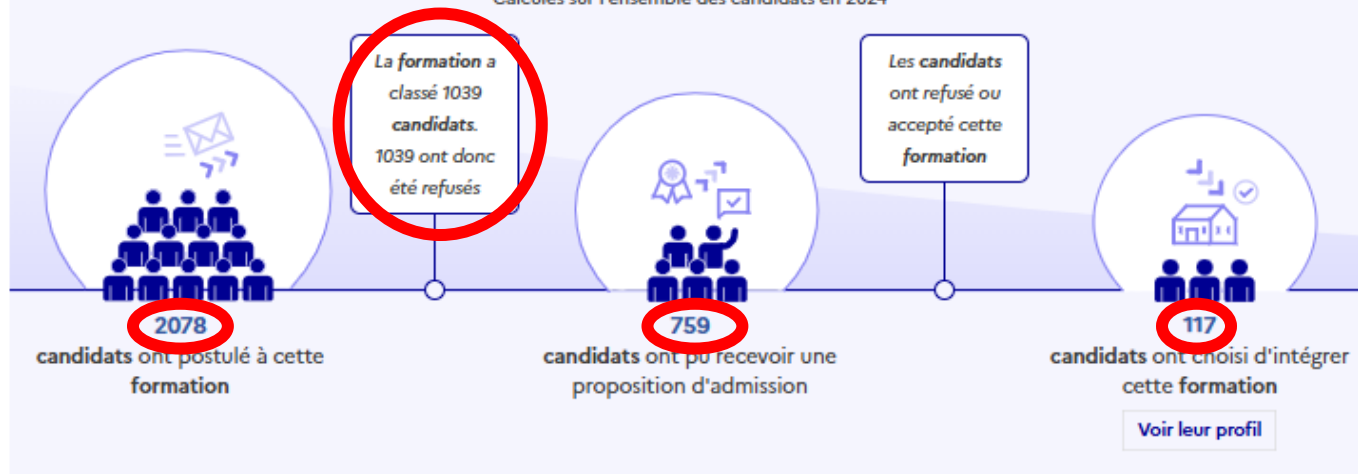
**105** LACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024

1

TOUS LES CANDIDATS

## Les chiffres globaux d'accès à cette formation en 2024

Calculés sur l'ensemble des candidats en 2024






## En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

*Les données qui me seront présentées concernent les lycéens de terminale seulement.*

*Elles ne sont pas comparables avec les données du bloc **1** qui concernent tous les candidats à cette formation.*

Bac général   Bac technologique   Bac professionnel 

2

LYCÉENS BAC TECHNOLOGIQUE

### Les chiffres d'accès à cette formation pour les bacs technologiques en 2024

Calculés pour les lycéens de la voie technologique, candidats à cette formation en 2024



?

3



Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale technologique ?

4



Quel est le profil des lycéens de terminale technologique qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une série de bac technologique

STI2D - Innovation technologique et éco concep

Je positionne un niveau de moyenne générale (\*) en terminale

en déplaçant le curseur



(\*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières.

A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures.

Voir le résultat

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :



Pour une moyenne générale de  
11 / 20

LYCÉENS BAC TECHNOLOGIQUE

RAREMENT

OCCASIONNELLEMEN  
T

RÉGULIÈREMEN  
T

PLUS DE 50%

PLUS DE 80%

La formation envoie **occasionnellement** des propositions d'admission aux lycéens de terminale technologique avec ce profil.

3



Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale technologique ?

4



Quel est le profil des lycéens de terminale technologique qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

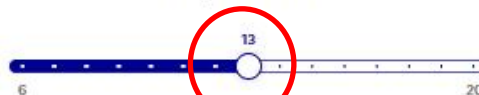
Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une série de bac technologique

STI2D - Innovation technologique et éco conceç

Je positionne un niveau de moyenne générale (\*) en terminale

en déplaçant le curseur



(\*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières.

A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures.

Voir le résultat

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :



Pour une moyenne générale de  
13 / 20

LYCÉENS TECHNOLOGIQUE

RAREMENT OCCASIONNELLEM RÉGULIÈREM PLUS DE 50% PLUS DE 80%

La formation a envoyé des propositions d'admission à plus de 50% des lycéens de terminale technologique avec ce profil.

3



Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale technologique ?

4



Quel est le profil des lycéens de terminale technologique qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

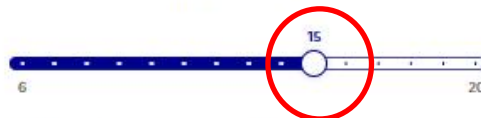
Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une série de bac technologique

STI2D - Innovation technologique et éco concep

Je positionne un niveau de moyenne générale (\*) en terminale

en déplaçant le curseur



(\*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières.

A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures.

Voir le résultat

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :



Pour une moyenne générale de  
15 / 20

LYCÉENS BAC TECHNOLOGIQUES

RAREMENT

OCCASIONNELLEMEN

RÉGULIÈREMEN

PLUS DE 50%

PLUS DE 80%

La formation a envoyé des propositions d'admission à **plus de 80%** des lycéens de terminale technologique avec ce profil.

FOCUS SUR LES DIFFÉRENTES POURSUITES D'ÉTUDES POST-BAC

**Les BTS ( Brevet de Technicien Supérieur):** En 2 ans post-Bac, formations sélectives, se préparent dans les lycées, avec de petits effectifs, un accompagnement, et des stages ( alternance possible).

**Les BUT ( Bachelor Universitaire de Technologie):** En 3 ans post-bac, se préparent dans les IUT, formations sélectives, avec de petits effectifs, des cours magistraux, des TP et TD, un accompagnement, et des périodes de stages ( alternance possible).

**Les licences :** En 3 ans post-bac, se préparent à l'université, formations non sélectives ( sous réserve de places), avec des cours en collectifs, théoriques, et une grande place laissée à l'autonomie.

**Les prépas ( CPGE):** En 2 ans post-bac, se préparent dans les lycées, formations très sélectives, avec de petits effectifs, beaucoup de cadre et d'accompagnement, demande travail, autonomie et rigueur.

**Les écoles:** Diverses et variées ( art, ingénieur, commerce, communication, architecture...) sur concours ou sélection, privées ou publiques, avec du cadre, nécessitent autonomie et rigueur.



**LES ÉTUDES DE SANTÉ**

**PASS :** permet l'accès aux filières médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique et kiné.

**LAS:** Toutes les Las ne proposent pas l'accès aux 5 filières! Bien regarder sur les fiches parcoursup.

**Une licence avec un « accès santé »**

Chloé aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences.



Elle vérifie sur Parcoursup que la LAS qu'elle choisit permet bien de candidater aux 2 filières santé qui l'intéressent.  
Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à un « accès santé ».

✓ Si Chloé valide sa 1<sup>re</sup> année de LAS, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie. En fonction de ses notes d'écrit et d'oral, plusieurs situations sont possibles.

✗ Si Chloé ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de LAS, elle ne peut pas candidater aux études de santé.

Elle est admise en 2<sup>e</sup> année de pharmacie

OU Elle poursuit en 2<sup>e</sup> année de chimie

Elle peut redoubler cette 1<sup>re</sup> année de licence sans accès santé (L1)

Elle peut se réorienter via Parcoursup, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)

Et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après avoir validé son année de licence LAS2 ou l'année suivante de LAS3

Si elle valide sa L1, elle peut poursuivre en LAS2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS2 ou l'année suivante de LAS3

**Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline**

Julien aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature.



Il vérifie sur Parcoursup que le PASS qu'il choisit permet bien de candidater aux 2 filières santé qui l'intéressent.  
Il choisit, dans une université ayant une UFR de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels.

✓ Si Julien valide sa PASS, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique. En fonction de ses notes d'écrit et d'oral, plusieurs situations sont possibles.

✗ Si Julien ne valide pas sa PASS, il ne peut pas candidater aux filières de santé; il ne peut pas redoubler cette année.

Il est admis en 2<sup>e</sup> année de médecine

OU Il poursuit en 2<sup>e</sup> année de lettres

Il peut se réorienter via Parcoursup, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)

Et il peut candidater à nouveau aux études de santé après avoir validé son année de licence LAS2 ou l'année suivante de LAS3

Si il valide sa L1, il peut poursuivre en LAS2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS2 ou l'année suivante de LAS3

# 2

## 15 janvier 2025 > 13 mars 2025 > 2 avril 2025 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

### TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

### DU 15 JANVIER AU 13 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

**Jeudi 13 mars 2025** : dernier jour pour formuler mes vœux.

### MERCREDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



### FÉVRIER - MARS

*2<sup>e</sup> conseil de classe*: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une *fiche Avenir* comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

### AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

**15 janvier > 13 mars > 2 avril 2025**

**Je m'inscris pour formuler mes vœux  
et je finalise mon dossier**

**S'INSCRIRE** : En allant sur la page d'accueil du portail : « Accéder à mon dossier »  
Puis « Créer mon dossier 2025 »

**A partir du 15 janvier, pour commencer l'inscription:**

**saisir le numéro INE** (cet identifiant est le numéro fourni par votre établissement) et **la date de naissance**, le lycéen est alors reconnu comme élève dans son établissement et dans sa classe.

Avant de pouvoir saisir des candidatures, il faut **finaliser l'inscription** et :

- **définir un mot de passe**
- **saisir une adresse mail valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier de la part de Parcoursup tout au long de la procédure. **Ne pas oublier de mettre son numéro de téléphone pour recevoir les alertes SMS!**
- **compléter les informations** concernant l'état-civil et la scolarité.

*Les mails des parents ou tuteurs légaux peuvent être renseignés afin de recevoir également les alertes*

**15 janvier > 13 mars > 2 avril 2025**

**Je m'inscris pour formuler mes vœux  
et je finalise mon dossier**

## 15 janvier au 13 mars: FORMULER SES VOEUX

- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)
- > **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- > **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne
- > Jusqu'à 10 vœux et 20 sous-vœux
- > Et 10 vœux supplémentaires en apprentissage

VOEUX DÉPOSÉS

★ 2/10 vœux

☆ 3/20 sous-vœux



*Un compteur sur votre dossier vous permet de savoir où vous en êtes*

**Conseil** : diversifier ses vœux et en formuler le plus possible... mais uniquement ce que l'on est prêt à accepter si on l'obtient.

15 janvier > 13 mars > 2 avril 2025

Je m'inscris pour formuler mes vœux  
et je finalise mon dossier

## LES VŒUX MULTIPLES

**Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**

Exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « Management commercial opérationnel » en France.

**Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

**Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

**Sauf exception (PASS Ile de France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

➔ **A noter** : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

## LES VŒUX MULTIPLES

**Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple (dans la limite de 20 sous-vœux au total):**

- Les BTS et les BUT regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- Les DN MADE regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- Les DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale.**
- Les classes prépas regroupées **par voie à l'échelle nationale.**
- Les EFTS (Établissements de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'Etat à l'échelle nationale**
- Les DNA ( Diplôme National d'Art) regroupés par mention **au niveau national**

**Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité\*:**

- Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse regroupés à **l'échelle territoriale. A noter : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière**
- Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management regroupées **en réseau et qui recrutent sur concours commun.**
- Le réseau des Sciences Po / IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse)
- Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) regroupés à l'échelle régionale.
- Le concours commun des écoles vétérinaires

*\* Ces sous-vœux ne sont pas comptabilisés dans le nombre total de sous-vœux*

## LE SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

**Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)** **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

### **Pour les formations "non-sélectives" (Licences, PPPE, PASS)**

Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.

L'appartenance ou non au secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission. Il n'est fait **aucune distinction** entre les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles.

### **Par exception, sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée :**

- > Les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence
- > Les candidats ressortissants français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne qui sont établis hors de France
- > Les candidats préparant ou ayant obtenu le baccalauréat français au cours de l'année scolaire dans un centre d'examen habilité à l'étranger

15 janvier > 13 mars > 2 avril 2025

Je m'inscris pour formuler mes vœux  
et je finalise mon dossier

## RECHERCHER UNE FORMATION ET AJOUTER UN VŒU

Depuis la rubrique « Vœux » cliquer sur « Ajouter une formation »

**PROFIL SCOLARITE VŒUX**

Vœux Vœux en apprentissage ⚠ Ma préférence Secteur(s) licence(s) Année de césure Télécharger la charte du candidat

**Ajouter une formation**

### Rechercher une formation

apprentissage sont intégrées progressivement dans le moteur de recherche, nous vous invitons à le consulter régulièrement d'ici le 18 janvier 2023.

n par mots-clés Taux d'accès par type de bac ⓘ

BTS audiovisuel Normandie, Licence droit Toulouse, BUT informatique (68), ...

#### Filtres

Types d'établissement

- Publics
- Privés sous contrat

**Filtres**

Types d'établissement

- Publics (8669)
- Privés sous contrat (2331)
- Privés enseignement supérieur (694)
- Privés hors contrat (1084)

Apprentissage

- Formations en apprentissage (3252)
- Formations hors apprentissage (9526)

Trier par Pertinence

Public

Sorbonne Université – Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales (Paris 5e Arrondissement - 75)

Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCEr : ESPAGNOL ⓘ

TAUX D'ACCÈS : 99 % ⓘ

**Voir la formation**

Cela permet d'accéder au moteur de recherche des formations

Deux types de recherches sont possibles:

- une recherche libre par mots-clés
- une recherche par critères

Pour ouvrir la fiche formation cliquez sur « voir la formation »



## RECHERCHER UNE FORMATION ET AJOUTER UN VŒU

Régime(s) d'hébergement proposé(s)

- Internat mixte
- Internat-externé
- Demi-pension

Langues et option

Langue vivante 1 : ANG

Langue vivante 2 : ALL - ESP

Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation : C2

Classes de seconde année : BCPST

Porte ouvertes

Dates journées portes ouvertes et/ou journées d'immersions : Portes ouvertes CPGE : samedi 2 février 2019 de 9h00 à 13h00  
Portes ouvertes second cycle : samedi 9 mars 2019 de 9h à 13h

J'ai pris connaissance de toutes les informations relatives à cette formation et je souhaite me porter candidat(e).

[Retour](#) [Ajouter à la liste de vœux](#)

Enregistrer vos vœux  
au fur et à mesure  
avant le  
13 mars 2025

L'intégralité des informations de la fiche doit être consultée, cliquer ensuite sur **ajouter à la liste des vœux**.

Il faut alors indiquer à quel moment le projet motivé de formation sera saisi.

Pour les CPGE, il faut indiquer si vous souhaitez postuler sur un vœu avec et sans internat ou sans internat.

Cliquer ensuite sur enregistrer pour valider l'ajout.

PROFIL SCOLARITE VŒUX

Vœux Vœux en apprentissage Ma préférence Secteur(s) licencié(s) Année de césure Télécharger la charte du candidat

Lycée Francois René De Chateaubriand - Rennes (35)

Projet de formation motivé

Je souhaite saisir le projet de formation pour cette formation:  Maintenant  Ultérieurement

Cette formation propose l'internat

Souhaitez-vous un hébergement en internat ? (cocher oui ou non)

Oui Conséquence : Vous pourrez recevoir deux propositions pour cette formation , avec et sans internat

Non Conséquence : Vous ne pourrez recevoir qu'une proposition pour cette formation, sans internat, et la formation avec internat ne pourra jamais vous être proposé

Distance, en kilomètres, entre votre domicile et la ville où se situe l'établissement : 1000 Km

[Retour](#) [Enregistrer](#)

**Date limite pour formuler vos vœux**  
**> Jeudi 13 mars 2025**  
(23h59 heure de Paris)

  
Février

  
Mars



  
Avril

  
Mai

## Avant le 2 avril : FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, ils doivent obligatoirement être confirmés. Pour cela, il faut :

### 1- Compléter le dossier :

- ✓ Saisie de la rubrique « Préférence et autres projets» (rubrique Vœux)
- ✓ Saisie des bulletins scolaires de première et des deux premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale (Rubrique Scolarité)

*et pour chaque vœu*

- ✓ Saisie de la lettre de motivation (1500 caractères maximum) **POUR LES FORMATIONS QUI LE DEMANDENT**
- ✓ Dépôt des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations (questionnaire d'autoévaluation, dossier artistique,...)
- ✓ Paiement des frais de concours (pour certaines formations)

### 2- Confirmer chacun des vœux



*Ce sigle indique qu'une action doit être réalisée*

## Avant le 2 avril : FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

La rubrique « **Préférence et autres projets** » doit obligatoirement être saisie. Elle permet:

- ✓ D'exprimer ses préférences entre les vœux formulés, les types de formation, les domaines étudiés, etc. (1500 caractères maximum)
- ✓ D'indiquer si des projets d'études, des projets professionnels ou des projets personnels en dehors de la plateforme ou à l'étranger sont envisagés

### Ma préférence

Vous devez saisir ici vos préférences en termes de vœux de formation (un type de formation et/ou une spécialité et/ou un domaine de formation et/ou une formation). Cette information **confidentielle, non transmise aux établissements**, a pour seul objet d'éclairer la commission d'accès à l'enseignement supérieur, qui pourrait être amenée à vous faire des propositions si vous n'avez reçu aucune proposition sur l'un de vos vœux confirmés ou si vous n'avez reçu que des réponses négatives.

Je souhaite saisir ma préférence :  Maintenant  
 Ultérieurement

Ma préférence (1500 caractères maximum) :

**B** *I* U | *X*

Avez-vous formulé une candidature pour une ou des formations en dehors de Parcoursup ou envisagez-vous de le faire ?  Oui  Non

Avez-vous un projet personnel ou professionnel pour la rentrée 2019 qui n'entre pas dans le cadre d'une formation proposée sur Parcoursup (projet professionnel dès la rentrée 2019, départ à l'étranger, autre...) ?  Oui  Non

**Ces informations ne sont pas communiquées aux établissements de l'enseignement supérieur et servent uniquement pour l'accompagnement par les services rectoraux**

## Avant le 2 avril : FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

La rubrique « **Lettre de motivation** » doit être saisie **obligatoirement SI la formation le demande**. Elle permet:

- ✓ D'exprimer **sa motivation, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci**. Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater pour cette formation en particulier. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.
- ✓ La lettre de motivation est personnelle. Soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites...cela se voit et ne plaide pas pour votre dossier.

**A noter :** pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

## Avant le 2 avril : FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

Une rubrique facultative « **Activités et centres d'intérêts** » permet au candidat de valoriser des informations extra-scolaires (Rubrique « Profil ») telles que :

- ✓ L'expérience d'encadrement ou d'animation
- ✓ L'engagement civique, associatif
- ✓ Les expériences professionnelles ou stages
- ✓ Les pratiques sportives et culturelles

**Cette rubrique permet la mise en valeur du profil du lycéen sur des compétences plus transversales très recherchées par certaines formations et qui peut constituer un atout lors de l'examen du dossier.**

Le candidat peut indiquer son souhait de demander **une année de césure** et le cocher sur Parcoursup. Cette demande permet de suspendre son admission (entre 1 semestre et une année.)

Cette information sera transmise aux établissements uniquement après que le lycéen a définitivement accepté la demande d'admission. Il convient de contacter la formation dès lors que vous l'avez acceptée sur parcoursup afin de connaître la procédure de dépôt d'une demande de césure. L'établissement peut accepter ou refuser la demande au vu du projet présenté, d'où l'importance de bien motiver son projet.

A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup

Avant le 3 avril : FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

## Pour les élèves ayant postulés dans des licences de DROIT et/ou SCIENCES , il y a un questionnaire à passer !

- Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en Licence de Droit :
  - **Un questionnaire en ligne sur le site Avenirs de l'Onisep :**  
<https://avenirs.onisep.fr/attestation-parcoursup/droit-questionnaire-d-auto-evaluation-2023>
  - Accessible (à partir du **15 janvier 2025**) à partir des fiches de formations concernées ;
- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- → Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**
  - Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 2 avril 2025 23h59 (heure de Paris).

**Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux**

**> Mercredi 2 avril 2025**

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin



## LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER TRANSMIS A CHAQUE FORMATION

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt**  
une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
- **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
  - **Année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
  - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1<sup>er</sup> semestre)
- **Des informations sur votre parcours spécifique**
  - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
  - participation aux cordées de la réussite
  - certification des compétences numériques (Pix)

## LA FICHE AVENIR

La **FICHE AVENIR** est saisie par le lycée et transmise directement aux établissements demandés via Parcoursup lors des commissions d'examen des vœux.

Elle comprend :

- Les **notes de l'élève** (moyennes de terminale, appréciations des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- Les **éléments d'appréciation des professeurs principaux** sur des **compétences transversales** (méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, esprit d'initiative)
- **L'avis du chef d'établissement**

L'intégralité de la fiche est consultable par les élèves et leurs familles sur le dossier à partir du 2er juin.

## AVRIL - MAI : EXAMEN DES CANDIDATURES PAR LES FORMATIONS

- > Au sein de chaque formation, une **commission d'examen des vœux** (réfèrent pédagogique et professeurs) est chargée de définir les modalités et les critères d'examen des candidatures et d'examiner les candidatures.
- > Les **critères généraux d'examen des vœux** sont précisés sur chaque fiche de formation Parcoursup.
- > Durant cette période, les candidatures sont étudiées et des **épreuves écrites et/ou orales** peuvent se dérouler en fonction des modalités définies par la formation. Cette information figure sur la fiche formation au moment de postuler, il faut être attentif aux modalités proposées le cas échéant (à distance, centre à l'étranger, ...)

# 3

## 2 juin 2025 > 10 juillet 2025

# Je reçois les réponses des formations et je décide

### LUNDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin 2025 :  
je classe mes vœux en attente.

### VENDREDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



### JEUDI 10 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

### MERCREDI 11 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 11 septembre, je peux formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles.



### À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



**Lundi 2 juin > jeudi 10 juillet 2025**

**Je reçois les réponses des formations et je décide**

**Rappel : Parcoursup ne décide pas de votre affectation, ce sont les formations qui évaluent les candidatures!**

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury). Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures renseignés sur cette fiche.

**Parcoursup n'analyse aucune candidature. Avec Parcoursup, il n'y a pas de tirage au sort.**

Après analyse des candidatures, les formations transmettent un classement qui sert de base aux propositions d'admission formulées via Parcoursup aux candidats à partir du 2 juin 2025.

Chaque candidat choisit en fonction des propositions d'admission qu'il reçoit, à partir du 2 juin 2025.

**Parcoursup est seulement une plateforme de mise en lien .**

**Lundi 2 juin > jeudi 10 juillet 2025**

**Je reçois les réponses des formations et je décide**

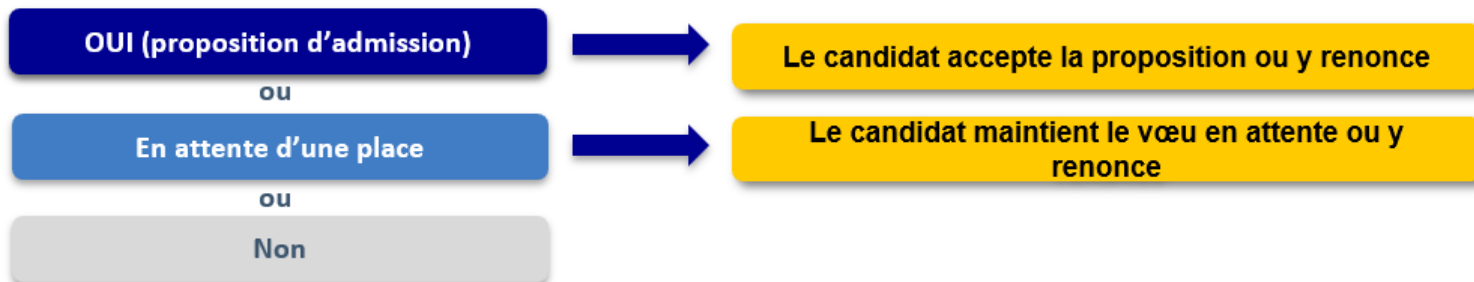
## Du 2 juin au 10 juillet : Phase d'admission Principale

- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin** pour chaque vœu
- > **Ensuite, ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats
- > Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier**
- > **Pour aider les candidats en liste d'attente à faire leur choix**, des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu
- > La mise à jour des dossiers a lieu une fois par jour
- > L'application Parcoursup vous permet de recevoir les alertes sur votre mobile mais nous vous invitons à privilégier l'utilisation d'un ordinateur pour répondre aux propositions

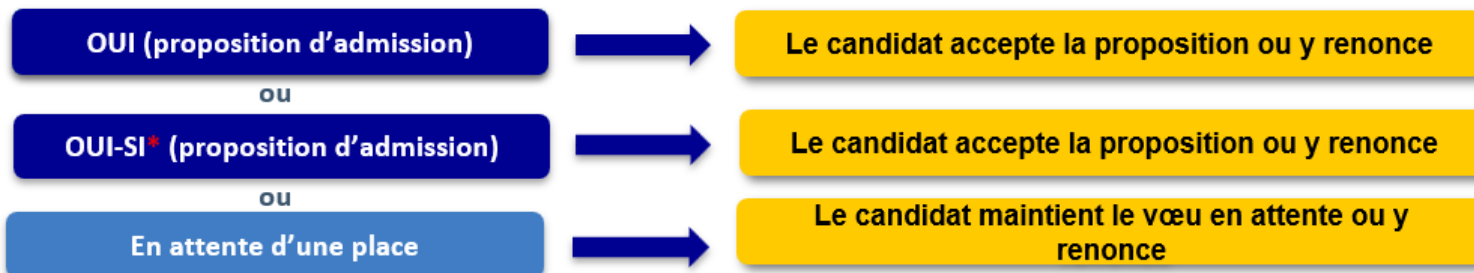
Réception et réponses aux propositions d'admissions

## Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



## L'EXEMPLE DE CHARLOTTE, ÉLÈVE EN TERMINALE

Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 2 juin, elle prend connaissance des décisions des établissements : les 1<sup>ère</sup> réponses

### Vœux de Charlotte

CPGE « A »



### réponses des établissements

OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 4 juin

### réponses de Charlotte

Renonce

BTS « B »



En attente d'une place

Maintient

Licence « C »



OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 4 juin

Renonce

CPGE « D »



NON

Licence « E »



OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 4 juin

Renonce

BUT « F »



OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 4 juin

Accepte

BUT « G »



En attente d'une place

Maintient

CPGE « H »



En attente d'une place

Renonce

### La procédure continue

Charlotte ne peut accepter qu'un vœu à la fois, elle accepte donc la proposition d'admission en BUT « F »,

Elle maintient deux vœux en attente : BUT « B » et BUT « G »

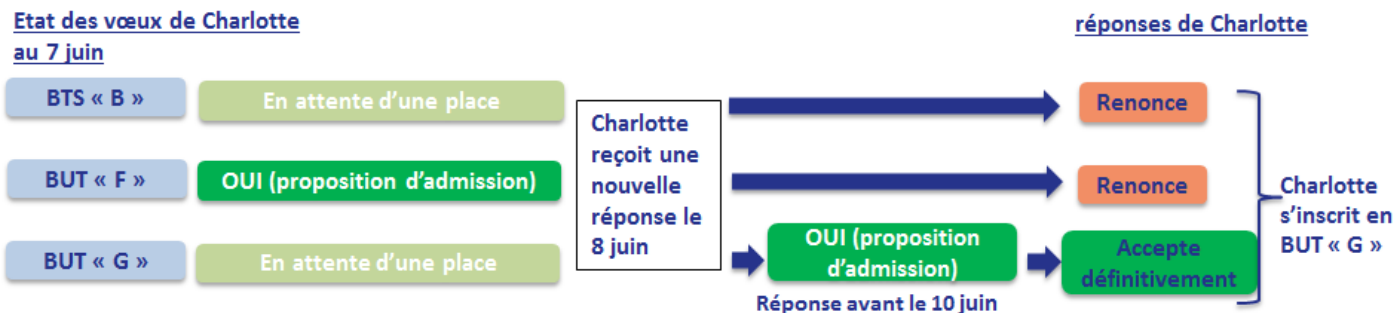
Elle choisit donc de renoncer aux trois autres propositions d'admission : CPGE « A », Licence « C » et licence « E »

Elle choisit de renoncer à un vœu en attente : CPGE « H »



## L'EXEMPLE DE CHARLOTTE ÉLÈVE DE TERMINALE

- ➔ Le 8 juin, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BUT « G », vœu maintenu en attente :



- Charlotte accepte définitivement la proposition d'admission au BUT « G ».
- Elle renonce donc au BUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le BUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au BUT « G » une fois les résultats du bac connus.

## Réception et réponses aux propositions d'admissions: les délais

**A partir du 2 juin, le délai imparti pour répondre est indiqué sur le dossier pour chacun des vœux.**

Il est impératif de respecter les délais pour **l'ensemble** des propositions (les dates sont celles du fuseau horaire de Paris (réponse avant 23h59))

**ATTENTION : Les délais peuvent être très courts !!!!**

**Lundi 2 juin > jeudi 10 juillet 2025**

**Je reçois les réponses des formations et je décide**

## Un accompagnement de mai à septembre

> **A partir du 11 juin : ouverture de la phase complémentaire**: les lycéens peuvent formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles s'il n'ont pas reçu de proposition d'admission ( **sauf dans les formations où ils ont été refusés**).

> A partir du 1 juillet : les candidats n'ayant obtenu aucune proposition d'admission peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)**. Celle-ci étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

Les élèves des lycées français à l'étranger peuvent sélectionner l'académie de leur choix pour cet accompagnement depuis leur dossier.

PROFIL SCOLARITE VOEUX ADMISSION

Voeux: CAES

---

**COMMISSION D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Afin de vous accompagner dans la recherche d'une solution adaptée, il est conseillé de solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur. Cette commission, placée sous la responsabilité du recteur, prendra en compte votre projet de formation, votre préférence, les acquis de votre formation et vos compétences afin de vous faire une proposition d'inscription dans une formation pour la rentrée.

La commission pourra également vous proposer un accompagnement dans votre établissement d'origine ou dans une structure d'aide à l'orientation, pour vous aider dans votre réflexion sur votre projet de formation.

Si vous souhaitez solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur, cliquez sur le bouton ci-dessous.

Veuillez sélectionner dans la liste ci-dessous l'académie qui va traiter votre demande :

-

## L'inscription administrative

**Après avoir accepté définitivement une proposition, il convient au lycéen de s'inscrire rapidement dans la formation choisie.**

### **Les formalités d'inscription sont propres à chaque établissement**

- Ces inscriptions administratives peuvent nécessiter de se déplacer dans l'établissement, il est nécessaire **de prendre contact avec l'établissement** en cas de difficultés liées à l'éloignement géographique ou à un blocage dû à l'absence d'INE pour les élèves des lycées français à l'étranger
- Les coordonnées des services inscription figurent sur le dossier
- Le candidat accepté dans une formation en dehors de Parcoursup doit démissionner de Parcoursup et obtenir une attestation pour effectuer son inscription administrative

## Une assistance tout au long de la procédure

> **Le numéro vert** : 0 800 400 070

*(numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr))*

> **La messagerie contact** depuis le dossier candidat

> **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils**

- [Parcoursup\\_info](#) sur Twitter/X
- [Parcoursupinfo](#) sur Instagram et Facebook)

**Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac. *Pensez à bien activer les notifications pour recevoir toutes les informations*

# D'autres ressources pour s'informer

https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee

RÉUSSIR AU LYCÉE

La voie générale La voie technologique La voie professionnelle L'orientation L'après bac

RÉUSSIR AU LYCÉE

Informations et conseils pour choisir son orientation, réussir sa scolarité au lycée, préparer le baccalauréat et son orientation post-bac

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>

FUN FRANCE UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE

Actualités Ressources À propos onisep

2019 2020

PROJET SUP ORIENTATION

Prépare ton entrée dans l'enseignement sup' grâce aux MOOC

REUSSITE SUP PREPARATION

pour les lycéens de la Seconde à la Terminale

ACCÉDEZ AUX MOOC

Des cours en ligne gratuits et collaboratifs pour entrer dans l'enseignement supérieur

France Université Numérique diffuse des MOOC d'orientation et d'aide à l'entrée dans l'enseignement supérieur, créés par

[www.mooc-orientation.fr](http://www.mooc-orientation.fr)



Au lycée, construisez vos projets d'avenir

Découvrir

<https://www.onisep.fr/avenir-s>